



LAZER 2019 Politique en matière de PAM

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019

Shimano Canada Limited et Lazer (collectivement « Lazer ») ont établi une politique unilatérale (la « Politique ») concernant le prix annoncé minimal (« PAM ») de ses Produits au Canada.

Lazer croit que cette Politique est nécessaire pour assurer la préservation de l'image supérieure de notre marque et de la valeur de nos produits, et pour s'assurer que les détaillants offrent un soutien efficace au marketing et aux ventes pour tous les produits Lazer. Cette Politique a été adoptée unilatéralement par Lazer et sera appliquée unilatéralement.

Lazer ne demande pas ou ne cherche pas à obtenir un accord ou une reconnaissance concernant cette Politique de la part d'aucun détaillant.

Modalités de la Politique

Cette Politique ne s'applique qu'à la publicité des produits Lazer par les détaillants. Sauf indication écrite contraire de Lazer, le PAM pour tout produit Lazer est le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) pour ce produit. Cette Politique ne s'applique pas au prix réel auquel les détaillants vendent les produits Lazer. Chaque détaillant est libre de déterminer indépendamment son prix de détail réel pour les produits Lazer.

Sauf exception spécifiée ci-dessous, toute publicité d'un détaillant qui présente un prix pour un produit Lazer inférieur au PAM pour ce produit constitue une violation de la présente Politique. Aux fins de la présente Politique, la publicité à un prix inférieur à celui du PMA comprend :

- Faire la publicité de produits Lazer en combinaison avec des produits non-Lazer à un prix unique.
- Faire la publicité de plusieurs produits Lazer en combinaison pour un prix unique qui est inférieur à celui des PAM combinés.
- Faire une publicité qui offre des certificats-cadeaux ou un crédit magasin en combinaison avec un produit Lazer à un prix unique, lorsque la valeur du certificat-cadeau ou du crédit magasin se traduit par un prix net annoncé inférieur au PAM.
- Faire la publicité de produits Lazer faisant l'objet d'un rabais à l'échelle du magasin ou d'un autre rabais général qui se traduirait par un prix net annoncé inférieur au PAM.
- Faire une publicité d'un produit Lazer par le biais d'une vente aux enchères en ligne où l'enchère minimale affichée est inférieure au PAM.

Cette Politique s'applique à toutes les formes de publicité, y compris les envois physiques ou par courriel, les catalogues, les publicités imprimées (encarts, magazines, journaux, etc.), et les présentoirs lors d'expositions et de salons destinés aux consommateurs. L'affichage d'un produit Lazer sur tout site Web, y compris le site Web du détaillant, est de la publicité assujettie à la présente Politique. Tout renseignement relatif aux prix des Produits Lazer sur un site Web auquel il est possible d'accéder directement par tout lien hypertexte ou par toute autre méthode utilisant le protocole de transfert hypertexte (http) est considéré comme de la publicité aux fins de la présente Politique. La présente Politique ne s'applique pas aux cas suivants (exceptions) :

- Les présentoirs de vente au détail physique, bannières en magasin ou Marques de prix en magasin
- Les pages « panier d'achat » sur Internet où le client fait son choix d'achat final
- Le courrier électronique envoyé en réponse directe à une demande d'un client
- La publicité qui offre l'installation gratuite avec achat; la livraison gratuite avec achat; la formation gratuite avec achat; ou l'entretien gratuit avec achat, à moins que la publicité ne spécifie une valeur monétaire pour ces activités, ce qui implique un prix net inférieur au PDSF
- Les publicités pour les produits Lazer en « liquidation », c.-à-d. toute marchandise de la saison précédente qui a été établie par Lazer comme un produit en liquidation à une date prescrite. Un produit en liquidation est défini comme toute marchandise de la saison précédente qui a été établie par Lazer comme un produit en liquidation à une date prescrite quant à la date de la liquidation. Toutes les publicités de liquidation des produits incluront la désignation saisonnière du produit.

Lazer établit toutes les périodes promotionnelles. Lazer se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier les exigences relatives à la période promotionnelle et au PAM de la période promotionnelle. Les périodes promotionnelles sont les suivantes :

<u>Périodes promotionnelles**</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Période promotionnelle du PAM</u>
Du 13 au 24 mai 2019	Tous les produits Lazer	jusqu'à 25 % de réduction sur le PDSF (ou 75 % du PDSF)
Du 24 août au 3 septembre 2019	Tous les produits Lazer	jusqu'à 25 % de réduction sur le PDSF (ou 75 % du PDSF)
Du 1 ^{er} au 31 décembre 2019	Tous les produits Lazer	jusqu'à 25 % de rabais sur le PDSF (ou 75 % du PDSF)

***Lazer se réserve le droit, à sa seule discrétion et sur avis aux détaillants de fournir, d'ajouter, de modifier ou d'éliminer toute(s) période(s) promotionnelle(s) et tout PAM de la période promotionnelle si Lazer croit qu'un tel ajout, un tel changement ou une telle élimination est dans le meilleur intérêt de Lazer.*

En réponse à toute violation de cette Politique, Lazer, à sa discrétion unilatérale, pourra prendre les mesures suivantes :

Première violation : Lazer émettra une lettre d'avertissement.

Deuxième violation : Le détaillant sera suspendu pour une période d'au moins 30 jours et, pendant la suspension, Lazer n'expédiera pas au détaillant les produits couverts par la présente Politique sur toute commande en suspens ou nouvelle commande.

Troisième violation : Lazer annulera toute commande en cours du détaillant pour les produits couverts par la présente Politique et refusera toute nouvelle commande de produits couverts par la présente Politique de la part du détaillant pour le reste de la saison en cours et l'intégralité de la saison suivante.

Lazer se réserve également le droit, à sa seule discrétion, de faire en sorte que la même action que celle qu'elle prend avec le produit Lazer couvert par la présente Politique en matière de PAM, ou une action comparable, soit prise avec un produit Lazer non couvert par la présente Politique en matière de PAM ou avec Shimano ou Pearl Izumi ou toute autre marque affiliée.

Questions concernant cette Politique

Le respect de cette Politique est entièrement sous le contrôle de chaque détaillant. Cette Politique n'est pas négociable et aucune modification ne sera faite pour un détaillant. Lazer ne peut pas et ne discutera pas de cette Politique au-delà de fournir les conditions de la Politique et des exemples de publicité conforme et non conforme.

En général, Lazer recueille les commentaires et la rétroaction des détaillants sur les Politiques et les pratiques. Si vous avez des commentaires ou des préoccupations au sujet de la présente Politique, vous pouvez les soumettre par courriel à info@lazersport.us. Lazer ne répondra pas aux commentaires d'un détaillant sur les activités d'un autre détaillant.

